



Amiens, le 13 novembre 2018

Communiqué de presse

**Non conformité bactériologique de l'eau potable
sur les communes de Brucamps, Domart-en-Ponthieu, Franqueville,
Mouflers, Surcamps et Vauchelles-les-Domart**



Suite à un prélèvement effectué sur la commune de Vauchelles-les-Domart, un mauvais résultat bactériologique de l'eau potable a été constaté ce jour par l'agence régionale de santé.

Une interdiction de la consommation de l'eau sur le syndicat de Domart-en-Ponthieu est donc mise en place et impacte les communes de Brucamps, Domart-en-Ponthieu, Franqueville, Mouflers, Surcamps et Vauchelles-les-Domart.

En conséquence, pour la boisson, le lavage des dents, la préparation des aliments et le lavage des légumes crus, **il ne devra être utilisé que des eaux embouteillées.**

Une distribution de bouteilles d'eau va être effectuée dans les meilleurs délais à l'attention des habitants des communes concernées.

Ces consignes doivent être strictement respectées jusqu'à ce qu'un nouvel avis vous informe d'un retour à la normale de la qualité de l'eau.